

Séance du 24 Juillet 2008

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 18 juillet 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, MM. Gouffrant, Soroste, Mme Gentili, Adjointes ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, M. Bergé, Mme Loupien-Suares, M. Ugalde, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Durruty à Mme Doucet-Joyé ; M. Jaussaud à M. Saussié ; M. Arandia à M. le Maire ; Mme Touraton à Mme Salducci ; M. Barrère à M. Ugalde.

EXCUSEES : Mme Chevrel, Mme Pibouleau-Blain.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : FINANCES - Décision Modificative n° 1

M. SOROSTE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de l'exécution budgétaire 2008, il vous est proposé une Décision modificative n°1, qui s'équilibre en dépenses et recettes de la manière suivante :

Budget Général	
<i>Investissement</i>	<i>15 867 000 €</i>
<i>Fonctionnement</i>	<i>1 110 000 €</i>
<i>Total</i>	<i>16 977 000 €</i>

Budget Eau	
<i>Investissement</i>	2 545 000 €
<i>Fonctionnement</i>	132 000 €
<i>Total</i>	2 677 000 €
Budget Parcs de stationnement	
<i>Investissement</i>	601 000 €
Budget Assainissement non collectif	
<i>Fonctionnement</i>	12 000 €

Budget général

Les dépenses réelles d'investissement totalisent 14,1 M€ (hors opérations d'ordre), montant qui s'explique par la reprise du solde déficitaire 2007 pour 3 M€ et des restes à réaliser pour 8,4 M€

Concernant les dépenses d'équipement, les crédits complémentaires ou nouveaux représentent 1,5 M€, dont une très large part concerne les travaux liés à l'aménagement du site universitaire de la Nive :

- 0,8 M€ pour notre quote-part de financement au Restaurant universitaire ;
- 0,25 M€ pour la Bibliothèque universitaire ;
- 0,23 M€ pour le réaménagement du stationnement porte de Mousserolles et à Château neuf ;
- 0,1 M€ pour les abords.

En outre, un crédit complémentaire de 0,14 M€ est inscrit au titre des acquisitions foncières.

Pour les dépenses d'équipement, une liste détaillée des inscriptions est jointe en annexe.

Le financement de ces dépenses est assuré

- pour 0,66 M€ par des subventions d'équipement reçues (participation CABAB à la Bibliothèque et au Muséum) ;
- pour 0,43 M€ par un virement complémentaire de la section de fonctionnement (autofinancement) ;
- pour 0,41 M€ par une partie de l'affectation en réserves du résultat de l'exercice 2007 (délibérée lors de la séance précédente) .

Le solde de l'excédent de fonctionnement 2007 affecté en réserves permet de réduire l'inscription d'emprunts à hauteur de 1,5 M€

En section de fonctionnement, les dépenses nouvelles ou complémentaires sont limitées à 680 K€, soit 1 % des crédits inscrits au B.P. Les principaux postes sont les suivants :

- 225 K€ pour les charges à caractère général (chapitre 011),
- 106 K€ pour les subventions aux associations (cf. délibération d'attribution présentée à cette même séance) et les participations reversées à l'Office du commerce dans le cadre de l'opération FISAC,

- 220 K€ pour les charges financières, notamment en raison de la hausse des taux d'intérêts,
- 79 K€ pour les dépenses imprévues.

Les recettes représentent 110 K€: ajustement sur le montant de la Dotation de solidarité communautaire et diverses subventions reçues.

Le report en recette, pour 1 M€, d'une partie du résultat 2007 permet de financer les dépenses nouvelles tout en dégagant un excédent de 430 K€ qui vient abonder la section d'investissement.

Budget annexe de l'eau

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 2,5 M€ correspondant quasi-exclusivement aux reports 2007. Leur financement est assuré par l'affectation du résultat 2007 à hauteur de 0,8 M€ et par l'emprunt pour 1,7 M€

En section de fonctionnement, les inscriptions proposées totalisent 132 000 € et correspondent à des ajustements sur quelques comptes de dépenses et de recettes.

Budget annexe des parcs de stationnement

Seule la section d'investissement fait l'objet d'une Décision modificative, qui ne concerne que les reports de dépenses et de résultat 2007 (pas de dépenses nouvelles). Cette section s'équilibre à 601 000 €

Budget annexe du service d'assainissement non collectif

La section de fonctionnement s'équilibre à 12 000 € grâce au résultat reporté de l'exercice 2007.

Conformément aux instructions budgétaires et comptables M 14, M 4 et M 49 et en application des articles L 2313-2 et 3 du Code général des collectivités territoriales, je vous demande d'approuver cette Décision modificative, présentée par chapitre dans le document annexé.

Adopté.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, M. Bergé, Mme Loupien-Suares ne prennent pas part au vote

M. Ugalde s'abstient.

Ont signé au registre les membres présents.